



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 23 NOVEMBRE 2021

CRCM 08/2021

L'an deux mille vingt et un et le 23 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de OSSE, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle de la Mairie, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Charles PIQUARD, Maire.

Etaient présents : M. Pierre BARTHET, Simon BOILLOT-COLLETTE, Thomas CAMELOT, Charley CHOPARD, Franck MORGANTI, Charles PIQUARD, Michel SAINT-HILLIER, Nicolas TIROLE.

Nombre de membres

En exercice : 10

Présents : 8

Absents excusés : 2,

Hervé CHEVASSUT et Yohan PERROT

Ayant donné procuration : 1,

Hervé CHEVASSUT à Charles PIQUARD

Date de convocation : 15 novembre 2021

Date d'affichage : 18 novembre 2021

Secrétaire de séance : Nicolas TIROLE

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h00.

ORDRE DU JOUR :

- Ouverture de la séance et signature de la feuille de présence ;
- Approbation du compte rendu de la réunion du 12 octobre 2021 et signature du Procès-Verbal
- Nomination d'un secrétaire de séance ;
- Rapport d'activité : réunion Syndicat intercommunal du Gour ;
- Compte rendu de réunions : préfecture vaccinations-réseau DATER-AG communes forestières ;
- Dossier Travaux : rue des Rosiers-rue des Eglantiers ;
- Dossier Forêt : Affouage 2021/2022-Plan de relance ;
- Dossier scolaire : conseil d'école ;
- Dossier ouverture de la bibliothèque : informations ;
- Dossier Urbanisme : dossiers en cours (permis modificatif)
- Retour sur dossiers chats errants ;
- Dossier Voieries : remise à jour des numéros et plaques de rues ;
- Dossier animations fin d'année : décorations-descente du Père Noël ;
- Dossier location de la salle de convivialité (proposition d'Hervé) ;
- Dossier Plantations
- Délibérations ;
- Informations et questions diverses.

1/ Approbation du procès-verbal de la réunion du 12 octobre 2021

Le compte rendu a été envoyé préalablement à la réunion à l'ensemble des élus et ne fait l'objet d'aucune observation.
Il est approuvé à l'unanimité.

2/ Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner Monsieur Nicolas TIROLE pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

3/ Compte rendu d'activités :

Réunion du Syndicat du Gour

Le syndicat du Gour regroupe les communes de Nancray, Bouclans, Naisey-les-Granges et Osse en apport volontaire des eaux usées à la station de Bouclans.

La station actuelle qui est dimensionnée pour accueillir 3.767 EH (équivalent habitant) arrive à sa limite de capacité.

L'activité de la fromagerie représente 835 EH, calculée sur une base de 20.000 litres de lait transformés.

Une réflexion sur la construction d'une nouvelle fromagerie, avec sa propre station de traitement est envisagée.

Concernant la commune de OSSE, il conviendra pour 2022, de remettre à jour le schéma directeur d'assainissement, et de continuer à œuvrer à la suppression des eaux parasites.

Réunion en Préfecture portant sur les centres de vaccinations

Evolution de l'activité du centre de vaccinations du Doubs Central

35700 injections réalisées

Dont 18.000 premières injections

16.300 personnes ont reçu la deuxième

-Arrêté préfectoral du 27 novembre 2021 : Port du masque obligatoire.(voir panneau d'affichage)

Assemblée Générale des Communes Forestières

-Situation sanitaire des forêts,

-mesures d'exploitation et de commercialisation

-reconstructions engagées dans le cadre du plan de relance,

-questions nationales d'actualité.

Suite au désaccord des communes, (700 délibérations) l'Etat renonce à augmenter les frais de garde de 12 à 25 %.

Dispositif DATER

Coordination et animation du réseau DATER par le numérique
**Déployer et favoriser la lutte contre les atteintes à
l'environnement pour le développement durable des
territoires en s'appuyant sur les données**



Après une année d'existence, ce dispositif se déploie et ouvre de nouvelles perspectives quant à la gestion par les acteurs, des problématiques environnementales.

4/ Dossier Travaux

Voierie rue des Rosiers

- délimitation de l'alignement d'une propriété par le Cabinet COQUARD, coût 1.432,00 € HT soit 1.718,40 € TTC
- dossier à confirmer - devis entreprise KOLLY pour réalisation de fouille, fondation et mur en agglomérés, pose de bordures et remblaiement du trottoir : 4.676,50 € HT soit 5.611,80 € TTC.

Réfection des bouches d'égout : détérioration du béton et une voiture endommagée.
Dossier transmis à GROUPAMA.

5/ Dossier Forêt

Affouage

30 affouagistes sont inscrits.

Le tirage des lots aura lieu le vendredi 3 décembre.

Un nouveau règlement d'affouage sera remis aux bénéficiaires. Il fait l'objet d'une délibération prise ce jour.

La délivrance de l'affouage est tributaire de l'acceptation des clauses du règlement.

Plan de relance – réunion de la Commission « Bois »

- surfaces rasées : 20 ha à blanc
 - 4,32 ha présentés pour le plan de relance
 - 11,20 ha non éligibles au plan de relance
 - 4,48 ha non proposés car régénération naturelle suffisante.

- une nouvelle maladie frappe les érables. Il s'agit d'un champignon repéré régulièrement sur les érables des parc urbains et qui nécessite une intervention pour destruction.
- enlèvement des gaines en plastique des plantations, une fois les arbres arrivés à maturité : cette prestation peut être réalisée par l'ONF, et incorporée dans le programme des travaux.
- modification souhaitée au plan de relance : mettre de l'érable champêtre à 30%.

Les membres du Conseil Municipal se prononcent favorablement sur le plan de relance. Une prochaine délibération sera prise en ce sens.

6/- Dossier Scolaire

Conseil d'École du 9 novembre 2021

- Résultat des élections : 15 votants sur 47 inscrits ;
- Sont élues en titulaires Mmes BROCARD et ATTAL, Suppléante Mme TIROLE
- Effectifs : 34 élèves dont 9 en Maternelle, 4 en CP, 6 CE1,5 CE2,6 CM1, 4 CM2,
- Travaux à prévoir dans la cour de l'école : réparation du mur et partie herbeuse, enlever les bornes entourant les arbres, fissures d'enrobé, dispositif anti pinces-doigts .
- Coopérative scolaire : solde créditeur en septembre de 3.899,68 €.
- L'association « les amis de l'école » a remis un chèque de 1.500 € à la coopérative pour aider au financement de projets éducatifs.
- Cette année, l'association a décidé de réduire les ventes pour consacrer plus de temps à l'organisation d'une kermesse qui pourrait intervenir avant les vacances d'été.
- Projets, sorties : plusieurs projets sont en cours, avec des thèmes pour certains, à définir.
- Règlement intérieur : il est approuvé par les membres du conseil d'école.
- PPMS : un exercice d'évacuation et un exercice « attentat intrusion » sont prévus avant la fin de l'année

7/ Dossier Bibliothèque

Message de l'équipe des bénévoles :

« La bibliothèque de OSSE a rouvert ses portes !

Nous vous attendons le samedi matin de 10h à 11h30. Nous ouvrirons exceptionnellement les mercredis 22 et 29 décembre de 17h à 18h30 au lieu des samedis 25 décembre et 1^{er} janvier.

La bibliothèque est également ouverte le mardi après-midi pour les enfants de l'école.

Il est possible que la bibliothèque ouvre sur d'autres créneaux ponctuellement. Un panneau sera alors installé en bord de route pour vous en informer.

Nous avons constaté que des livres empruntés étaient restés dans vos foyers pendant la période de fermeture. Nous vous remercions de les rapporter soit à la bibliothèque, soit en mairie.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour assurer des permanences, vous êtes les bienvenus !
A bientôt »

8/ Dossier Urbanisme

Un arrêté accordant un permis de construire « modificatif » a été délivré à Monsieur et Madame DUEDE/DURAI.

8/ Dossier « Chats errants »

Le recours à une Association pour ramassage, stérilisation et remise en place des animaux dans leur milieu est retenu, mais nécessite un chiffrage du coût de cette action.

Une étude est actuellement dirigée en ce sens, sachant qu'une telle opération nécessitera un coût important pour la commune compte tenu d'une fourchette de prix s'étendant de 35 à 80 voire 100 € par chat traité, plus les frais de déplacement.

9/ Dossier Voirie

Afin de tenir compte des nouvelles constructions et pour les prochaines à venir, une mise à jour des rues du village a été faite.

D'autre part, la Commune est tenue réglementairement de communiquer au service de la poste ainsi qu'aux fournisseurs d'accès internet, les nouvelles rues et numéros de rues attribués.

2 B, rue de la Source : M. et Mme TIROLE Laurent
2 A, rue du Lavoir : Terrain MARADAN
2 B, rue du Lavoir : M. et Mme RADNA
2 C, rue du Lavoir : M. et Mme CARRIERE - GRIME
1 A, 1 B, 3 B, rue de l'Étang – Terrains Lotissement du verger de l'Aigle
1, 1 A, 1 B, 1 C, 3 A, 3 B, rue des Bas de Lavaut -Terrains Lotissement Champ Fleuri
7 B, rue des Eglantiers – Terrain M. et Mme CLERC
7 C, rue des Eglantiers : M et Mme TERON -ALLIGNE
9, rue des Eglantiers : M. et Mme CAFFAREL
9A, rue des Eglantiers : Mme Anne-Sophie GUILLEMIN.

La commune fournira les plaques de numéro.

Une étude complète des rues du village pour identifier des numéros manquants sera réalisée. Des panneaux concernant le Lotissement « Verger de l'Aigle » et « Salle de Convivialité » seront également commandés.

10/ Dossier Descente du Père Noël

En raison de la situation sanitaire et compte tenu des contraintes imposées, la descente du Père Noël est annulée.

11/ Dossier Location salle de Convivialité

La salle de convivialité sera relouée dans un premier temps aux seuls habitants de OSSE, selon les contraintes et conditions sanitaires en vigueur au moment de la location et sous réserve des disponibilités liées à la présence des Francas.

Hervé CHEVASSUT est volontaire pour s'occuper des réservations.

Un nouveau contrat de location est en cours de préparation.

Une demande de réservation a été faite et accordée pour le dimanche 19 décembre.

Réservations Salle des Associations :

Vannerie (toute la journée) les 11 décembre, 15 janvier, 5 février, 5 mars, 9 avril.

Caté : (de 10 à 11h30) 4 décembre, 18 décembre

12/ Dossier Plantations

La création du verger de sauvegarde est en cours de finalisation.

Le marquage des emplacements a été fait, les trous seront creusés en fin de semaine 47 à la mini-pelle (location).

La plantation des arbres interviendra dans la semaine 48, avec la participation des chasseurs et des enfants de l'école.

13/ Dossier délibérations

Dix délibérations ont été débattues par le Conseil Municipal et ont fait l'objet d'un vote favorable à l'unanimité.

2021-49-Mise en place de la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2022
2021-50-Approbation du montant de l'AC 2021
2021-51-Viabilisation du Verger de l'aigle – poteau incendie
2021-52-Reversement de la TCCFE
2021-53-Confirmation de la règle des 100 mètres entre bâtiment agricole et habitation
2021-54-Modification du Règlement d'Affouage
2021-55-Décision modificative n° 1 – Budget commune
2021-56-Budget primitif Lotissement Verger de l'Aigle
2021-57-Budget primitif Lotissement Champ Fleuri
2021-58-Dénomination et numérotation de voies

Ces délibérations sont affichées dans leur intégralité au panneau de la mairie.

14/ Informations et questions diverses

- Colis ou repas de fin d'année : à prévoir pour fin 2021 ou début 2022.
- Actudéfense ; document destiné au correspondant « défense » des mairies. Il synthétise l'actualité hebdomadaire du Ministère des Armées.
- Site Internet de la Commune : la commune envisage de changer d'opérateur au profit du site Campagnol.fr
- Budget Assainissement : la préparation d'un budget assainissement distinct de celui de la commune doit être réalisé.
- Permanence de la Mairie : l'accueil au public est ouvert tous les jours de la semaine le matin de 8h30 à 10h et le samedi matin (permanence assurée **sur rendez-vous**, par le Maire ou l'un de ses adjoints).
- ADAPEI : la prochaine opération « Brioches » est prévue en avril 2022. Les dates seront précisées après accord de la Préfecture.
- Camion « Pizza »: La commune est favorable au stationnement d'un camion de Pizza sur la commune , le 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois.
- Influenza Aviaire : un renforcement des mesures de sécurité est demandé aux possesseurs de volailles ou d'oiseaux captifs. Ces animaux sont sensibles au virus de l'Influenza aviaire. Les mesures suivantes doivent être mises en place : confiner les animaux ou mettre en place des filets de protection, exercer une surveillance quotidienne sur les animaux.
- Mallette « Energie » La communauté de communes du Doubs Baumois met à votre disposition des mallettes « énergie » pour contrôler le taux d'humidité, repérer les pertes d'énergie et mesurer les consommations d'eau et d'électricité.
Si vous êtes intéressé, vous pouvez la réserver gratuitement en contactant le Doubs Baumois par téléphone au 03.81.84.75.90 ou par mail : contact@doubsbaumois.org

-Souvenir Français

L'association du SOUVENIR-FRANÇAIS a 3 missions importantes

1/ CONSERVER la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France
Entretien des tombes et en les fleurissant le 1er novembre soient 75 tombes.

2/ ANIMER la vie commémorative en participant et en organisant des cérémonies patriotiques nationales ou locales,

3/ TRANSMETTRE le flambeau du souvenir aux jeunes en leur inculquant l'amour de la patrie et le sens du devoir.

Les cérémonies : 20 jeunes sont venus rejoindre le Souvenir Français au cours de l'année. Grâce aux adhérents et subventions de 15 communes sur les 28 du comité, une grosse partie des jeunes sont équipés de parkas, casquettes, gants blancs, maillots.

Ils ont été présents aux cérémonies les plus importantes Cérémonies Nationales : 8 mai (répartis dans 8 communes) - 18 juin - 11 novembre (dans 8 communes dont certaines n'avaient rien prévu du fait du virus) - 5 décembre. Pour la première fois une cérémonie a eu lieu en hommage aux tués en Corée et nous étions aux Chaprais, à la Cluse et Mijoux et Frasne.

Cérémonies Locales : Sechin les fusillés du village, Beurre, Larnod, Baume les Dames, Besançon, Chapelle des Buis, Rougemont, Aissey, Gonsans, Osse, Mazerolles le Salin, Laissey, Deluz, Roulans etc
Ils étaient présents pour nettoyer et fleurir les tombes, mais aussi au forum et à la quête de Toussaint.

Les jeunes très impliqués dans les missions du Souvenir Français

1/ la restauration, le nettoyage des tombes : 1 Aissey, 2 Bouclans, 6 à Roulans, 2 à Laissey, 1 à St Hilaire.
2/ Le nettoyage et la mise en peinture du monument des aviateurs de Glamondans et l'aide pour nettoyer et repeindre 40 sépultures des 2 carrés militaires de Baume soit 5 jours complets.

3/ le fleurissement, des tombes soient 75 tombes dans les 28 communes

Cela représente plus de 900 heures de bénévolat pour l'entretien et fleurissement des monuments et tombes et la présence aux cérémonies avec les jeunes. Les délégués collectent les adhésions + les réunions.

Récompenses : 14 jeunes ont reçu le diplôme de Gardien de la mémoire, 6 un diplôme d'honneur, Lena est devenue porte-drapeau Nationale avec Insigne.

-Médaille vermeil Pierre Roussy et médaille de bronze Michel Belot

-Trois délégués ont reçu le diplôme d'honneur : Jean Marie Saint Hillier (Osse) Marie Claude Voidey (Nancray) Michel Chauffet (Bretigney) Merci de votre dévouement

Vous pouvez nous aider : Donateur 5 euros ou Adhérent 10 euros par an.

Cela nous aidera dans notre mission : fleurir les tombes, acheter des drapeaux, équiper les jeunes, organiser un voyage scolaire.

Don à envoyer à la présidente : Noëlle ANDRE, 16 grande rue 25360 Glamondans. Un reçu vous sera remis.

Merci à tous les bénévoles du Souvenir Français. Merci merci les jeunes qui sont l'avenir de la mémoire pour la paix

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce 23 novembre 2021 à 22h30.

Le secrétaire de séance,
Nicolas TIROLE

Le Maire,
Charles PIQUARD